

# L'ACHIGANOIS

*La famille notre fierté...  
à travers la nature, on la cultive !*

PRINTEMPS 2025

## Dans ce numéro

- Camp de jour 2025
- Carbone Scol'ERE
- Corvée printanière



**Municipalité de  
Saint-Roch-de-l'Achigan**

# MOT DU MAIRE



## **Achiganoises et Achiganois,**

Un autre printemps, un autre éveil pour notre municipalité ! Avec un peu de recul sur nos bancs de neige qui sont presque disparus, je me dois de souligner, au nom du conseil municipal, la saison hivernale exceptionnelle que nous avons eu la chance de vivre avec nos patinoires extérieures. Il y avait longtemps que nous n'avions pas eu autant de journées aussi favorables et de belles surfaces pour notre plus grand plaisir.

Il est important de rappeler que ce travail de préparation ne tombe pas du ciel. Il est le fruit du travail acharné de nos employés des travaux publics, qui, en se levant très tôt pendant que nous dormons encore bien au chaud et emmitouflés, effectuent l'arrosage nécessaire pour nous offrir de telles conditions.

Comme je l'ai mentionné lors de la première édition du café citoyen du maire, tenue le 22 mars dernier, vous le verrez dans les prochaines semaines, plusieurs chantiers débiteront dans notre municipalité. Ce sont des dossiers qui, pour de bonnes ou de mauvaises raisons, ont traîné au fil du temps et qui débouchent enfin, comme un beau printemps ! En plus de l'installation de nouveaux modules de jeux au parc du Coin-des-Amis (avant l'été) et de la démolition du P'tit garage (contrat donné), il y a aussi la réfection extérieure du Vieux-Couvent et l'aménagement d'un nouveau skatepark flambant neuf au parc de l'Eschaillon, prévus pour l'été et dont les appels d'offres sont en cours au moment où j'écris ces lignes. Ça va bouger, et tout cela s'ajoute au retour de notre programmation estivale et de Saint-Roch-de-l'Achigan en fête, qui se déroulera le samedi 16 août prochain. Réservez votre date !

## **Un mot sur les routes**

En même temps que le fabuleux spectacle que nous offre Dame Nature avec le réveil des bourgeons, l'arrivée des magnifiques journées ensoleillées et le retour de la merveilleuse sève d'érable, le printemps fait ressortir – comme un vulgaire effet boomerang – le visage le plus laid du milieu municipal... les maudits nids-de-poule. Un beau paradoxe avec l'ouverture des terrasses ! Avant de vous armer de votre clavier et de nous signaler les coins routiers les plus sinistres de Saint-Roch-de-l'Achigan sur les réseaux sociaux (les « Spotted » de ce monde), un petit coup de pouce serait apprécié : nous l'écrire directement. Ce sera toujours beaucoup plus efficace et plus rapide parce que, dans les faits, contacter directement la municipalité fait en sorte qu'il se passe littéralement moins de minutes entre la réception de votre message et l'intervention sur le terrain. D'ici la mise en fonction de notre nouveau portail citoyen, qui facilitera encore davantage l'émission des requêtes (on travaille pour qu'il arrive avant l'automne 2025), vous pouvez nous écrire avec votre nom et votre adresse, soit par courriel à [reception@sra.quebec](mailto:reception@sra.quebec) ou par téléphone au 450-588-2326. On ne fera peut-être pas de miracles pour nos routes comme la résurrection de Pâques, mais comptez sur nous pour que les efforts soient déployés afin de corriger la situation dans les meilleurs délais.

Merci de nous lire dans cette nouvelle édition de l'Achiganois. Au plaisir réciproque de vous lire et de vous croiser !

**Sébastien Marcil, Maire**

# CONSEILLERS



**Sylvain Payette**  
Conseiller district 1

Pour me joindre :  
[district1@sra.quebec](mailto:district1@sra.quebec)



**Richard Dubé**  
Conseiller district 2

Pour me joindre :  
[district2@sra.quebec](mailto:district2@sra.quebec)



**Sylvie Lemire**  
Conseillère district 3

Pour me joindre :  
[district3@sra.quebec](mailto:district3@sra.quebec)



**Carole Brisebois-Vendette**  
Conseillère district 4

Pour me joindre :  
[district4@sra.quebec](mailto:district4@sra.quebec)



**Nadine Desforges**  
Conseillère district 5

Pour me joindre :  
[district5@sra.quebec](mailto:district5@sra.quebec)



**Antoine Gagnon**  
Conseiller district 6

Pour me joindre :  
[district6@sra.quebec](mailto:district6@sra.quebec)



## Suivez les séances du conseil en webdiffusion

Depuis septembre 2024, les séances du conseil municipal sont diffusées en direct sur la page Facebook de la Municipalité.

# ACTUALITÉS



## Programmation du camp de jour 2025

Les camps AES, une division de GVL Rive-Nord Inc., en collaboration avec la municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan sont fiers de vous présenter leur programme de camp de jour thématique pour la période estivale 2025.

**Période**

**d'inscription:**

**Jusqu'au 9 mai**

**Coût d'inscription résidents:**

**Semaine 0 = 40,50\$**

**Semaine 1 à 7 = 67,50\$/semaine**

**Service de garde = 35\$ / semaine**

## 8 semaines d'activités thématiques et 5 sorties facultatives



**Semaine 0: 25 au 27 juin**

**Semaine 1: 30 juin au 4 juillet**

**Semaine 2: 7 au 11 juillet (sortie au Funtropolis)**

**Semaine 3: 14 au 18 juillet (sortie au Super Aqua Club)**

**Semaine 4: 21 au 25 juillet (sortie au 45 Degré Nord)**

**Semaine 5: 28 juillet au 1 août (sortie quilles et cinéma)**

**Semaine 6: 4 au 8 août (sortie au Royaume de Nulle Part)**

**Semaine 7: 11 au 15 août**

**Inscription en ligne**



**Ratio d'encadrement :**

**5-6 ans = 1 pour 10**

**7-8 ans = 1 pour 12**

**9-12 ans = 1 pour 15**



**Du 25 juin au 15 août**

**Horaire de la journée d'activité :**

**9h à 16h**

**Horaire du service de garde:**

**6h30 à 9h et de 16h à 18h**



# ACTUALITÉS

## **Carbone Scol'ERE 2024-2025: Des jeunes mobilisés pour comprendre les changements climatiques à Saint-Roch-de-l'Achigan !**

Développée au Québec et offerte depuis 2010 aux élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année, Carbone Scol'ERE est un projet éducatif unique et maintes fois primé. L'objectif est de réaliser une enquête pédagogique sur les bonnes habitudes de vie qui contribuent à réduire et à compenser les émissions de gaz à effet de serre générées à l'école et à la maison.

***“ La Municipalité de Saint-Roch-de-l'Achigan a su innover avec la compensation de ses émissions de gaz à effet de serre. Pour une deuxième année consécutive, il ne peut pas y avoir de geste plus direct et concret pour les générations futures. En plus, on s'assure de former et de sensibiliser nos enfants sur les réalités et les gestes à poser dans le quotidien pour éviter de rester les bras croisés. C'est un engagement fort de notre conseil municipal ”***, explique le maire Sébastien Marcil.



Le CRE Lanaudière est le seul organisme lanaudois accrédité pour offrir ces ateliers dans Lanaudière. Offerte de façon clé en main aux écoles, le programme Carbone Scol'ERE vise l'adoption volontaire de nouvelles habitudes de vie écoresponsables par les enfants et leur famille. En permettant aux jeunes d'instaurer de petits gestes au quotidien, les familles participantes s'assurent ainsi de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

**Carbone Scol'ERE** est un programme éducatif clé en main dans les écoles primaires du Québec, elle propose 14 défis de réduction des gaz à effet de serre regroupés sous les thèmes de la consommation, l'énergie et le transport ainsi que les matières résiduelles.

Le programme éducatif engendre de véritables changements de comportements, mesurables et vérifiables qui génèrent des Crédits carbone éducatifs ensuite vendu sur le marché volontaire du carbone.

carbOne  
**SCOLERE**

 **CRE Lanaudière**  
Conseil régional de l'environnement

# ACTUALITÉS

**Corvée printanière ! Le 10 mai 2025**



## **Samedi le 10 mai 2025 - Invitation à la population pour la grande corvée communautaire!**

Appel à tous les citoyens (petits et grands) pour une corvée nettoyage des parcs le samedi 10 mai prochain.

Notre Municipalité on l'aime propre. Suite à la fonte de la neige, l'on découvre dans nos espaces publics des détritrus, des déchets, des branches, des feuilles, etc.

Vous avez à cœur la propreté de la municipalité ? Participez à la corvée de nettoyage du 10 mai prochain. Relevez vos manches... et relevez le défi !

Pour contribuer à maintenir notre milieu de vie propre, joignez-vous à la communauté en participant à cette corvée.

Ensemble, contribuons à rendre les espaces plus propres et attrayants.

### **Inscription:**

**loisir@sra.quebec / 450-588-2326**

**Quand : Samedi le 10 mai à 9h**

**Où: Place de la Mairie**

(point de départ)

**À prévoir: Gants, bottes ET votre bonne humeur !**

(nous fournissons l'équipements, les outils, les sacs, les bacs, etc.)

**Sur place: Café et collation !**

**Ma Municipalité je l'aime propre!**



# Implication

Dans le cadre de la **semaine de l'action bénévoles du 27 avril au 3 mai** prochain, nous profitons de cette édition de l'Achiganois du printemps pour souligner l'apport important de ces personnes qui se dévouent pour le bien de notre communauté. Que ce soit à travers les nombreux organismes communautaires ou de façon ponctuelle, nous les remercions !

À Saint-Roch-de-l'Achigan, nous avons la chance d'avoir une vie communautaire riche et diversifiée, et celle-ci est portée par des citoyens engagés et dévoués.

Pour souligner la semaine de l'action bénévoles 2025, la municipalité recevra ses nombreux bénévoles pour une soirée reconnaissance le vendredi 2 mai prochain.

D'ici là, on vous dit **MERCI** vous êtes indispensables !



## Disco-patin ! Un franc succès

C'est le 24 janvier dernier que s'est tenue la soirée de disco-patin à la patinoire extérieure du parc de l'Eschaillon. Malgré le froid, cette activité familiale fut des plus populaires.



## Biblio ! Atelier Minecraft du 25 janvier



## Semaine de relâche 2025 !



Vous avez été nombreux à participer aux différentes activités gratuites offertes dans le cadre de la semaine de relâche scolaire du 3 au 8 mars dernier.



## Journées de la persévérance scolaire 2025

C'est le 19 février dernier que le maire, Sébastien Marcil, est allé rencontrer les élèves de l'école Notre-Dame pour remettre des chèques-cadeaux (d'une librairie locale) dans le cadre des journées de la persévérance scolaire.

Un élève méritant par classe, identifié par son professeur selon des critères d'effort, de dépassement et de persévérance.



## Café citoyen du Maire Sébastien Marcil

Une belle rencontre entre les citoyens et le Maire de la municipalité a eu lieu le 22 mars dernier au tout premier café citoyen du maire.

Avec une quarantaine de participants, le maire a exposé les nombreux défis que nous avons, mais aussi souligné les réalisations menées en des temps records.

Vos commentaires positifs ont été appréciés et bien entendus.

C'est déjà un rendez-vous pour une prochaine fois.



# ORGANISMES



## Les ponts couverts du Québec

Conférence du vendredi 4 avril 2025 de 19h à 21h30 dans la chapelle du Vieux-Couvent.

Guy Thibault, conférencier et professeur émérite en géographie, nous entretiendra des ponts couverts du Québec, ces témoins d'un temps révolu !

Autrefois, les ponts couverts étaient aussi incontournables dans le paysage québécois que l'étaient l'école, l'église ou le moulin du village. Jadis présents en grand nombre à travers la province, ces vénérables ponts de bois, aujourd'hui rares, ont marqué l'histoire de nos régions.

Nous vous invitons à revivre le passé, à une époque où nos ancêtres utilisaient les ressources forestières locales et une technologie simple, mais ingénieuse pour construire ces ponts.

L'entrée est gratuite!

## Les familles Henri de Saint-Roch-de-l'Achigan et de ses environs

Conférence du vendredi 25 avril 2025 de 19h à 21h30 dans la chapelle du Vieux-Couvent.

Le conférencier François Henri, petit-fils d'Antoinette Houle et d'Évano Henri, vous fera découvrir l'histoire des familles Henri, non seulement à Saint-Roch-de-l'Achigan, mais aussi des environs.

À travers un diaporama illustré, il tracera un portrait détaillé de ces familles et de leur évolution au fil du temps. Cette conférence, offerte gratuitement, est ouverte à toute la population, avec une attention particulière pour les familles portant le nom Henri ou ayant des liens de parenté avec elles. Une belle opportunité de plonger dans l'histoire de ces familles et d'en apprécier l'influence durable sur notre communauté.

**Informations : Lise Gauthier, 450-588-3749**

**Les Amis de la pétanque de Saint-Roch-de-l'Achigan** débutent leur période d'inscription durant les mois d'avril et de mai 2025.

La saison 2025 commencera vers la mi-mai. Le coût pour la saison entière est de 20.00 \$

Nous jouons les mercredis soirs de 19h00 à 21h00 au parc de la Marelle.

Pour information communiquer avec:

**Claude Moisan: 450 588-4754.**

**Gilles Laurin: 450 588-3749**

**Gisèle Gariepy: 450 588-5688**

Au plaisir de vous voir en grand nombre.



## Cercle des Fermières

Vous voulez briser l'isolement tout en participant à un atelier ou bien redonner de votre savoir-faire ?

Il y a un endroit ici même à Saint-Roch-de-l'Achigan où l'on peut socialiser, faire des projets et plus encore. Au **Cercle de Fermières!**

Venez nous visiter il nous fera plaisir de vous accueillir et partager notre bonne humeur

Prix pour inscription : 35\$ pour l'année.

# ORGANISMES

Pour en savoir  
plus sur le  
Moulin Bleu !

## Comité de sauvegarde et mise en valeur du Moulin Bleu

Le Moulin Bleu de Saint-Roch-de-L'Achigan a opéré de manière continue pendant plus de 150 ans. Il a fermé définitivement ses portes en 2019. Depuis, à l'initiative de la Société d'histoire de Saint-Roch-de-L'Achigan, des citoyens, conscients de l'importance patrimoniale de ce lieu se sont réunis et ont réfléchi sur comment sauvegarder et mettre en valeur ce moulin pour la communauté achiganoise mais aussi pour tous les gens de Lanaudière et du Québec. C'est ainsi qu'est né officiellement le comité de sauvegarde et mise en valeur du Moulin Bleu en juin 2023.



### **Ce comité est un organisme sans but lucratif qui a pour mandat de :**

- *Regrouper les personnes intéressées et impliquées par la sauvegarde et la mise en valeur du site.*
- *Développer un lieu de transmission et d'interprétation du savoir-faire en meunerie traditionnelle au Québec.*
- *Créer un centre d'interprétation, un espace éducatif, culturel et communautaire et un site récréotouristique, bien ancré dans la communauté achiganoise et ouverte sur l'extérieur.*

Pour suivre nos actions, une page Facebook : sous le nom **Le Moulin Bleu - sauvegarde et mise en valeur**



### **Pour nous aider :**

- *Faire un don*
- *S'impliquer*
- *Participer à nos activités*
- *Faire connaître le projet*

Luc Locat, président,  
450-588-5979  
moulinbleusra@gmail.com  
lemoulinbleu.ca

# ORGANISMES

## Nouveauté ! Club de course pour les enfants

**GRAND**  
CLUB DE  
*course*

Un vrai club de course  
pour les GRANDS de  
**3 à 15 ans**

PARTOUT AU QUÉBEC  
*...ou presque!*

Ouverture des inscriptions

20 mars 2025

Début de la saison

Semaine du 28 avril 2025

Durée : 8 semaines

Inscriptions

[grandclubdecourse.ca](http://grandclubdecourse.ca)



3 à 4 ans



5 à 7 ans



8 à 11 ans



12 à 15 ans

La disponibilité de chaque groupe d'âge peut varier selon la ville.

Fièrement propulsé par:



### Saint-Roch-de-l'Achigan (Parc de l'Eschaillon)

- Club 5 à 11 ans, mardi de 17 h 15 à 18 h
- Club 5 à 11 ans, mardi de 17 h 15 à 18 h

avec **Debbie Bissonnette**



## Les bourses zéro émission - soumission de projet

Depuis 2023 et jusqu'à 2027, la Fondation Familiale Trottier offre des bourses pour soutenir des projets de mobilité durable zéro émission au Québec. Cette année, 4 bourses de 4 500\$ seront offertes à différents groupes ou organisations qui souhaitent mettre en œuvre des initiatives pour la réduction des gaz à effet de serre.

Les bénéficiaires des bourses peuvent être des groupes citoyens ou étudiants, des écoles, des garderies, des OBNL ou encore des PME, pour autant que leur siège ou activités soient dans la province du Québec. La bourse doit être utilisée pour financer le développement de votre projet en couvrant les dépenses nécessaires à sa réalisation.

Info et détail "bourse trottier":

[jourdelaterre.org](http://jourdelaterre.org)

4 bourses en mobilité  
durable à gagner

4500\$ par projet





La MRC de Montcalm lançait en mars dernier la toute première édition d'un cahier à colorier mettant en lumière des personnalités inspirantes de son territoire !

3 personnalités de Saint-Roch-de-l'Achigan s'y retrouvent ! Il s'agit de Mme Lise Gauthier, ancienne conseillère municipale et présidente de la Société d'histoire de Saint-Roch-de-l'Achigan, de Mme Marie-Louise Racette, première présidente du cercle de fermières de la municipalité et finalement, de M. Sébastien Maroil, actuel maire de Saint-Roch-de-l'Achigan.

Ce nouvel outil, intégré à L'Art d'apprendre, c'est Chouette!, s'adresse aux enfants d'âge préscolaire et primaire.

À la fois créatif et éducatif, il leur permet de découvrir, tout en s'amusant, des figures marquantes de l'histoire et du développement de la MRC de Montcalm, qu'elles soient d'hier ou d'aujourd'hui.

De Sir Wilfrid Laurier à Esther Blondin, ce cahier présente 28 portraits d'hommes et de femmes qui, chacun à leur manière, ont contribué à façonner notre communauté.

Les illustrations sont signées par l'artiste montcalmoise Cassandra Gauthier (Kassartiste).

**Quelques exemplaires papier seront disponibles dans les bibliothèques municipales, et une version électronique imprimable est accessible dès maintenant sur le site web de la MRC dans la section l'Art d'apprendre, c'est Chouette !**

**Lise Gauthier**

Gardiennne de l'héritage historique et patrimonial de Saint-Roch-de-l'Achigan



**Marie-Louise Racette**

première présidente du Cercle des Fermières de Saint-Roch-de-l'Achigan



**Sébastien Maroil**

Maire de Saint-Roch-de-l'Achigan



# Informations



## Défi pissenlits

La Municipalité participera au Défi pissenlit au mois de mai prochain. Initiative simple qui consiste à retarder la tonte du gazon afin d'offrir nectar et pollen aux abeilles via les pissenlits naturellement présents dans nos espaces verts.

Pour la saison 2025, nos employés laisseront donc des îlots dans lesquels nous retarderons la tonte dans nos parcs et espaces verts.

Le Défi pissenlit est une initiative québécoise portée depuis 2021 par Miel & Co.

**Toutes en plastique.**  
**Toutes consignées.**



## Bonification de la consigne !

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2025, tous les contenants de boisson en plastique de 100 ml à 2 L sont assujettis à la consigne. En plus des bouteilles de boisson gazeuse déjà consignées, les citoyens peuvent retourner leurs bouteilles d'eau, d'eau pétillante, de jus, de lait et de spiritueux... en plastique !

## 15 avril, retrait des abris temporaires

Comme à chaque année, vous avez jusqu'au 15 avril pour retirer vos abris temporaires.

Nous vous rappelons que l'ensemble de l'abri doit être retiré, incluant la structure métallique.



# Informations

## Ménage du printemps ! Grand nettoyage des terrains et des fossés

Afin d'assurer le bien-être général, la Municipalité vous demande de garder vos terrains propres.

Selon le règlement concernant les nuisances, il est interdit de laisser, déposer ou jeter des branches mortes, des débris de démolition, de la ferraille, des déchets, du papier, des bouteilles vides, de la vitre ou des

substances nauséabondes sur ou dans des immeubles appartenant à la Municipalité, dans des endroits publics ou sur votre terrain privé.

Selon le règlement relatif à l'établissement de certaines normes pour la construction des ponceaux et la canalisation de fossés, il est de la responsabilité du propriétaire d'entretenir le fond des fossés deux fois dans l'année, soit au mois de mai et au mois d'octobre. Vous devez donc procéder au nettoyage du sable, des débris ou de toutes végétations nuisibles qui se retrouveraient au fond du fossé et nettoyer l'accumulation ou les dépôts de débris à l'intérieur du tuyau d'entrée. Dans les secteurs résidentiels, le propriétaire est tenu de tondre et d'entretenir le gazon dans le fossé.



## Journée de distribution de compost samedi 17 mai - garage municipal

Le conseil municipal invite les citoyens à profiter de la journée printanière de distribution gratuite de compost.

C'est donc le samedi 17 mai prochain, au garage municipal, qu'aura lieu cette distribution annuelle de compost, d'échinacées et de pousses d'arbres.

N'oubliez pas d'apporter vos chaudières et une preuve de résidence mentionnant l'adresse complète.

# Informations

## Travaux à venir ? Avez-vous un permis ?

Lorsque vous désirez effectuer des travaux, il est nécessaire de respecter la réglementation municipale. Pour ce faire, il est de votre devoir de consulter le Service de l'aménagement du territoire quelques semaines avant d'entreprendre vos projets.

Ainsi, vous vous assurez de vous conformer aux exigences de la réglementation pour l'obtention d'un permis. Celui-ci est uniquement valide lorsqu'il est signé par les deux parties et que les frais sont acquittés. Si vous négligez de vous conformer, les conséquences peuvent varier de l'amende à l'obligation de démolir la construction non conforme. Le permis vous assure que votre projet respecte les normes et surtout que vous pourrez en profiter en toute quiétude.

Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de donner une date d'émission réaliste lors du dépôt de votre demande, en raison des nombreux facteurs qui influencent les périodes d'achalandage parfois imprévisibles. Cependant, le Service de l'aménagement du territoire se fait un devoir de servir les citoyens de façon rigoureuse et dans les meilleurs délais possibles.



## Votre piscine est-elle conforme ?



Les piscines résidentielles, qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontables, constituent un risque important de noyade chez les jeunes enfants, particulièrement lorsqu'ils échappent à la supervision d'un adulte et que les installations ne sont pas adéquatement sécurisées.

Le Règlement sur la sécurité des piscines vise essentiellement à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles par des mesures simples, telles que l'installation d'une enceinte munie d'une porte de sécurité. Il prévoit qu'un permis municipal est requis pour les travaux relatifs à la construction d'une piscine et de ses installations, comme une terrasse, une plateforme ou une enceinte.

En réponse à une recommandation formulée par plusieurs coroners au cours des dernières années, le règlement provincial a été modifié et s'appliquera désormais à toutes les piscines, et ce, peu importe leur date d'installation. **Les propriétaires de piscines résidentielles ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour rendre leur installation conforme.**

# Informations

## **Les jardins de pluie, un outil pour s'adapter aux impacts des changements climatiques**

### **Qu'est-ce qu'un jardin de pluie ?**

Le jardin de pluie, aménagé sur une petite zone, est conçu de manière à capter l'eau de pluie qui s'écoule du toit d'une maison, d'une allée, d'un patio et autres surfaces imperméables. En plus de jouer le rôle d'entonnoir, il retient l'eau temporairement, le temps qu'elle s'infilte dans le sol. Pour qu'ils puissent jouer leur rôle pleinement, les jardins pluviaux doivent être bien conçus.

### **Créer un jardin de pluie**

Si possible, placez votre jardin de pluie sur une pente douce. Celle-ci devrait être de moins de 12 %. Respectez une distance minimale de 3 mètres de la maison pour protéger les fondations.

Choisissez un emplacement entre 3 et 9 mètres de la maison, à moins d'aménager une rigole pour acheminer l'eau (si plus loin).

### **Choisissez un emplacement vers un point bas et avant la rue. Évitez l'emprise de rue.**

Pour bien situer votre jardin de pluie, observez d'abord d'où provient l'eau de pluie. Les gouttières en sont une des principales sources. Si l'une d'entre elles est reliée à une plus grande superficie de toit, elle achemine plus d'eau au terrain. Prenez aussi en considération l'eau de ruissellement en provenance des terrains voisins.

Effectuez une analyse du sol pour savoir si l'emplacement choisi a une assez bonne capacité à absorber l'eau.



Si le drainage n'est pas suffisant, il est possible qu'à un autre emplacement sur le terrain le sol ait les caractéristiques nécessaires.

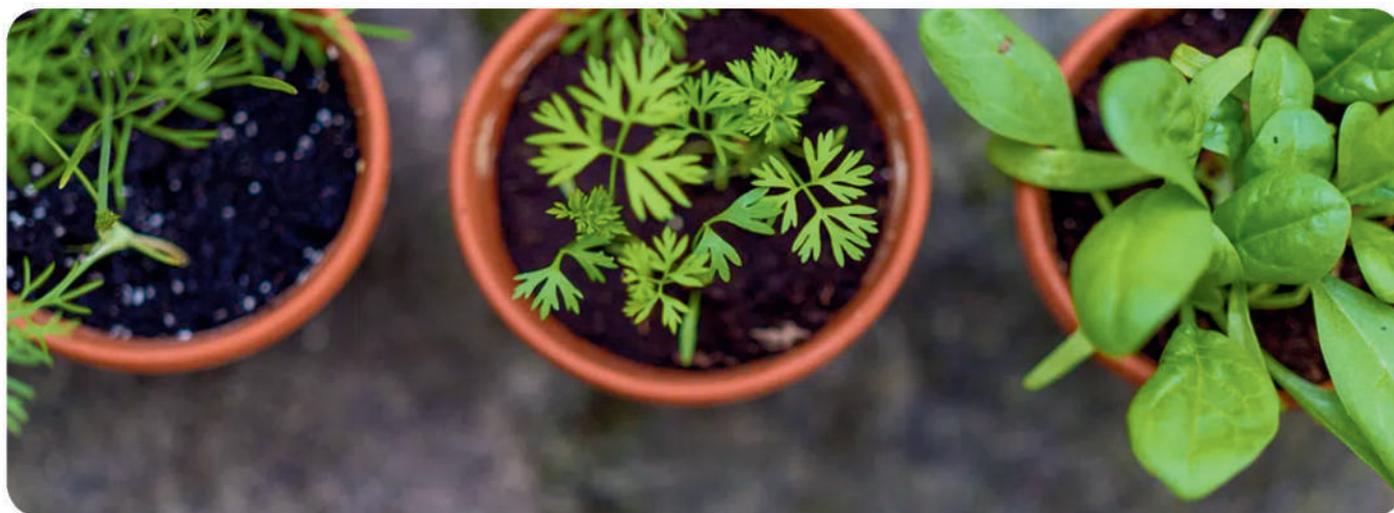
### **Déterminer les dimensions du jardin de pluie**

Un jardin d'environ 90 par 150 centimètres est suffisant pour une résidence unifamiliale. La forme de celui-ci importe peu.

Creusez le jardin pluvial (environ 30 centimètres) et disposez de la terre en formant une demi-lune afin de retenir l'eau qui ruisselle. Mélangez du sable grossier (prenez celui à mortier en quincaillerie) avec du compost et du sol d'origine dans une proportion d'environ 33 % - 33 % - 33 %.

Le type de plante est aussi crucial. Il faut des plantes capables de gérer des changements de condition d'humidité très variables. Il s'agit normalement de plantes qui sont à l'aise dans des conditions sèches, mais qui tolèrent des épisodes très humides. Il faut également que ce soient des plantes indigènes pour que le jardin pluvial nécessite peu d'entretien.

# Informations



## Début d'avril:

- *Persil*

## Mi-avril

- *Chou-fleur*
- *Basilic*
- *Ciboulette*
- *Marjolaine*
- *Origan*

## Fin d'avril

- *Melon d'eau*

## Début de mai

- *Citrouille*
- *Concombre*
- *Pomme de terre*

## Mi-mai

- *Betterave*
- *Carotte*
- *Citrouille*
- *Échalotte*
- *Épinard*
- *Maïs*
- *Pois*
- *Tournesol*

## Fin de mai

- *Concombre*

## Calendrier des semis de printemps

Le printemps ! Enfin, le beau temps qui revient et la chaleur qui pointe le bout de son nez sont synonymes de la préparation pour l'été. Si vous désirez un beau potager abondant cet été, il faut vous y préparer dès maintenant !

L'étape la plus importante afin d'économiser sur l'achat de plants est la préparation des semis. Faire des semis, c'est en fait l'action de planter des graines et de les faire pousser pour ensuite pouvoir les planter dans notre jardin une fois le beau temps arrivé. Ça permet aux pousses d'être prêtes à temps. Mais à temps, ça veut dire quoi ?

En effet, il existe différentes périodes de plantation pour différents légumes, fruits et fines herbes. Comme les graines prennent un temps différent pour arriver à maturité, suivre un calendrier de semis vous aidera grandement. Si l'on veut que nos plants arrivent à maturité et qu'on puisse récolter le fruit de nos efforts à la fin de l'été, il faut s'y prendre dès les premiers mois du printemps.

Que ce soit pour des fines herbes, des fruits ou des légumes, planter vos semis dès le printemps vous assurera une récolte optimale pour la belle saison.

# Le P'tit Achiganois



Les mots cachés du printemps ! Trouve tous les mots dans la grille ci-dessous (horizontal et vertical).

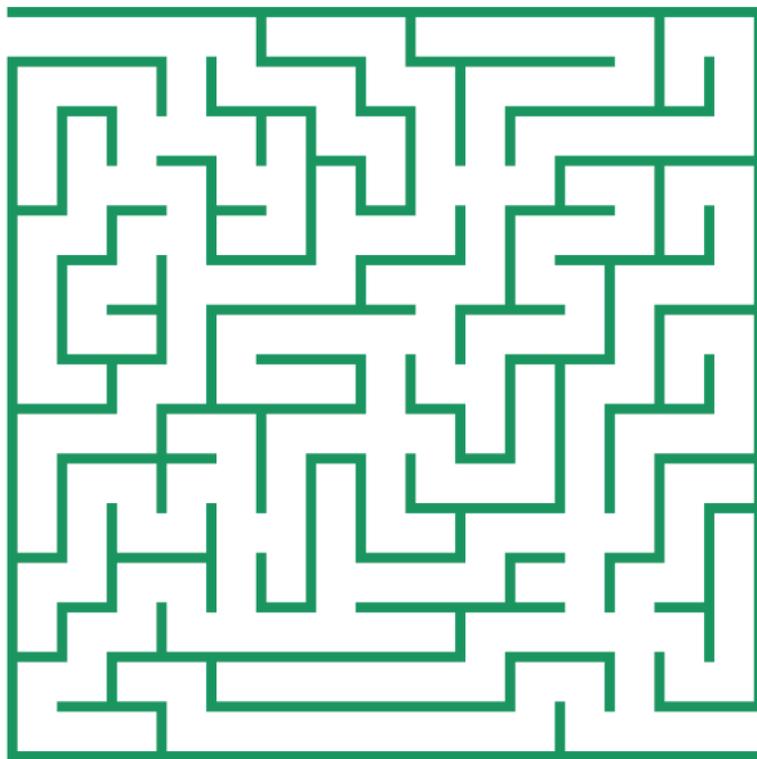
G	A	P	I	A	B	E	I	L	L	E	R	Z	F
A	B	A	U	Z	C	X	N	I	M	A	I	P	V
Z	N	P	H	C	N	D	S	R	B	X	C	T	Q
O	O	I	F	S	O	L	E	I	L	G	H	F	B
N	K	L	H	A	M	B	O	U	R	G	E	O	N
Y	U	L	X	C	I	C	O	X	T	Z	B	V	V
Z	K	O	O	V	E	S	I	R	O	H	O	U	A
K	O	N	Z	T	Y	S	F	L	E	U	R	S	X
K	H	L	Q	M	J	L	G	Y	W	T	Z	Y	U
B	P	Q	I	P	V	K	P	T	V	E	W	V	T
E	W	W	W	Y	J	A	R	D	I	N	J	F	T
J	H	Q	Z	O	I	S	E	A	U	P	X	H	C
Z	Q	D	O	H	I	R	O	N	D	E	L	L	E
K	K	U	O	C	Z	P	O	G	X	V	P	B	E

**Abeille** **Bourgeon** **Fleurs** **Gazon** **Hirondelle**

**Jardin** **Mai** **Oiseau** **Papillon** **Soleil**

# Le P'tit Achiganois

Aide notre amie l'abeille, à trouver son chemin afin de butiner les fleurs et pouvoir produire du bon miel !



## Pourquoi les abeilles sont-elles indispensables ?



Un monde sans abeilles, c'est un monde sans pommes, sans carottes, sans cerises, ni tomates... Car 7 plantes à fleurs sur 10 se reproduisent grâce aux abeilles !

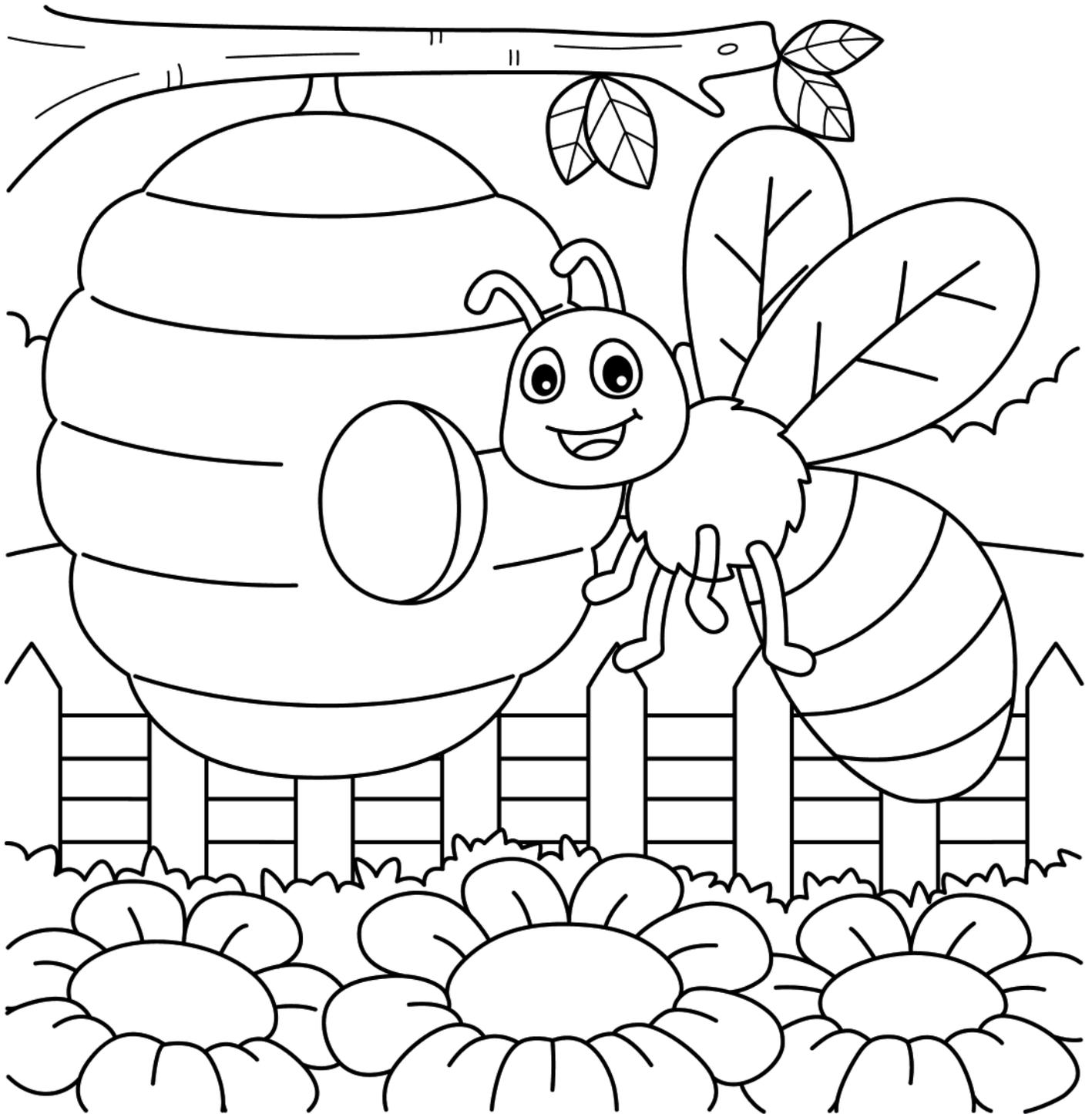
Pour se nourrir, l'abeille butine de fleur en fleur. Elle récolte le nectar, un liquide sucré, qui sera transformé en miel. En allant puiser le nectar au fond de la fleur, une fine poudre, le pollen, se colle aux poils de son corps. L'abeille transporte ce précieux passager vers une autre fleur de la même espèce. C'est la pollinisation.

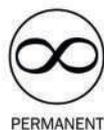
Après ce voyage à dos d'insecte, le pollen, qui contient les cellules mâles de la fleur, rencontre les cellules femelles d'une autre fleur. Les conditions sont réunies pour qu'un fruit, portant des graines, se développe.

Une seule abeille peut visiter 250 fleurs en seulement une heure !

# Le P'tit Achiganois

Coloriage





# PCF

Papier 100% recyclé durable. Imprimé sur Rolland Enviro. Ce papier contient 100% de fibres recyclées durables, est fabriqué avec un procédé sans chlore et à partir d'énergie biogaz. Il est certifié FSC et désigné par Garant des forêts intactes.